

Cahier des charges entreprises ouvertes à la visite

Entreprise :

	Activité de l'entreprise	Oui	Non	Observations
1	L'entreprise est en activité, présente un savoir-faire et est entrée dans une démarche d'ouverture auprès des visiteurs pour répondre à une attente			
2	L'objectif de la visite n'est pas strictement commercial : l'entreprise présente un savoir-faire, une technologie, une connaissance de manière active			
	Accueil des visiteurs	Oui	Non	Observations
3	L'entreprise dispose d'emplacements de parking à proximité de la structure pour assurer un accès facile pour l'accueil des visiteurs			
4	L'entreprise dispose d'un espace d'accueil identifiable et adapté au nombre de personne qu'elle peut accueillir lors d'une visite			
5	L'entreprise propose un environnement soigné (extérieur comme intérieur)			
6	La signalisation extérieure doit être lisible et explicite (+ présence d'un plan sur flyer)			
	Visite	Oui	Non	Observations
7	Présence d'au moins une personne capable de réaliser les visites et ayant une bonne connaissance du savoir-faire de l'entreprise			
8	Un discours de référence, complet et intéressant permettant la transmission du savoir-faire doit être réalisé			
9	Les personnes référentes pour la visite parlent au moins une langue étrangère pour se faire comprendre (anglais minimum)			
10	L'entreprise propose les visites aux groupes et ou groupes d'individuels constitués			
11	La signalisation du parcours de visite est claire et la plus complète possible			
12	Les visites doivent être assurées au moins plusieurs mois consécutifs (période estivale)			
13	L'entreprise doit informer des jours et horaires d'ouverture et des modalités de visite sur les documents promotionnels les concernant			
14	Il existe une bonne cohabitation de l'activité de production et de l'activité d'accueil, la visite ne dérange pas le travail des collaborateurs			
15	Bonne organisation de la visite à travers la gestion des flux de visiteurs (visites assez espacées, pas de nombre trop important de personnes accueillies...)			

	Sécurité et hygiène	Oui	Non	Observations
16	Mise à disposition par l'entreprise de toilettes propres et accessibles aux visiteurs			
17	Garantir les conditions de sécurité optimales lors de la visite et avoir les assurances nécessaires en cas de problème			
18	Mettre en place une signalisation permettant aux visiteurs de repérer d'éventuelles zones à risque lors de la visite			
	Communication et perspectives	Oui	Non	Observations
19	L'entreprise communique sur les visites (site Internet, brochure...)			
20	L'entreprise doit veiller à maintenir sa qualité de visite et au mieux à l'améliorer			
	Plus de critères	Oui	Non	Observations
21	L'entreprise est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite			
22	Un espace de vente est disponible à la fin de la visite			

Entreprise visitée le

Coordonnées :

- Adresse du lieu de visite :
- Code postal :
- Ville :
- Téléphone qui figurera sur le site web + brochure :
- Email à destination des visiteurs :
- Site web de l'entreprise :

Informations sur la visite :

- Durée de visite :
- Prix adultes / enfants / groupes (réductions possibles) :
- Horaires de visite :
- Informations complémentaires (âge minimum requis pour la visite, température fraîche ou élevée, habits spécifiques, carte identité obligatoire...) :
- Descriptif du parcours :
- Type de public accueilli :
- Accès personne à mobilité réduite :
- Magasin d'usine ou point de vente à la fin de la visite :
- L'entreprise propose une dégustation :
- Appareils photos autorisés :
- RDV nécessaire avant la visite :
- Questionnaire de satisfaction disponible pour ajuster la prestation :
- Système de comptage des visiteurs accueillis :
- Site de vente en ligne :
- Labels obtenus par l'entreprise :

Je soussigné(e).....certifie avoir bien pris connaissance de la présente charte et confirme ma volonté de vouloir intégrer la démarche de labellisation Made in chez nous.

Signature